

Le « Pacte PME », pour accompagner les futurs leaders de santé.

L'interview de Philippe Luscan, Vice-président exécutif de Sanofi



Ancien de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, **Philippe Luscan** est Vice-président exécutif des affaires industrielles globales de Sanofi depuis septembre 2008. Il est également Président de l'association « Pacte PME », association paritaire qui réunit des grands groupes et des collectivités dans l'objectif de faire grandir les PME françaises et émerger de nouveaux leaders français.

Institut Choiseul: Quel jugement portez-vous sur l'état de l'industrie de santé au niveau mondial ? Comment se positionne Sanofi dans cet environnement économique globalisé ?

Philippe Luscan: La contribution de l'industrie de santé est extrêmement significative quand on regarde les progrès de prise en charge de santé sur notre planète et la progression régulière de l'espérance de vie. Néanmoins, deux enjeux me semblent devoir être soulignés : la capacité à trouver de nouveaux traitements puisque tant de maladies restent insuffisamment connues et soignées et l'accès aux soins pour tous les territoires.

« **En moyenne, 26% des achats de nos grands groupes adhérents sont orientés en faveur des petites et moyennes entreprises.** »

Sanofi, par son effort stratégique dans l'innovation et son positionnement de leader dans les pays émergents, se positionne parfaitement dans cette équation pour la Santé et la Vie des citoyens du Monde.

I.C: Vous avez été nommé président de « PACTE PME », association qui a pour ambition de faire grandir les PME françaises et de faire émerger de nouveaux leaders économiques en France. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre vision et vos objectifs ?

P.L.: J'ai pris le 23 janvier dernier le relais de quelques grands industriels prestigieux (Henri Lachmann, Fabrice Brérier et Christophe de Maistre), tous animés d'une même conviction que je partage également : les entreprises françaises, quelle que soit leur taille, seront bien plus fortes demain dans la compétition internationale si elles agissent ensemble. Si mes prédécesseurs ont pris le soin de fonder puis d'animer « Pacte PME » après 2010, c'est parce

qu'ils ont tous fait le constat avant moi qu'on pouvait aller beaucoup plus loin dans les collaborations entre grands entreprises, publiques et privées, et les PME en France. L'histoire des relations entre les unes et les autres dans notre pays a été diverse et pas toujours structurée ; une forme « d'indifférence » a souvent primé mais les lignes bougent, plus particulièrement depuis quatre ou cinq ans.

Les grands groupes ont pris conscience que c'est non seulement leur responsabilité de faire émerger un écosystème productif plus solidaire, mais que c'est aussi leur intérêt de travailler en plus grande synergie avec les start-up et les PME.

Je souhaite qu'on aille encore plus loin dans cette direction. Cela implique non seulement l'engagement des acheteurs à l'égard des entreprises de moins de 250 salariés, mais également l'ensemble du Comex des grands groupes, qui ont tous un rôle à jouer. Car les collaborations à systématiser entre grands groupes et PME sont aujourd'hui multiformes. Elles touchent la commande, mais aussi le partage de compétences, l'innovation, le financement, ou encore l'export, ce qui est le cœur de l'action de notre Association Pacte PME.

Dans ce cadre, le « Pacte PME » dévoilera le 29 mai prochain une nouvelle plateforme digitale export de mise en relation entre les entreprises, qui pourront poster leurs opportunités business sur les marchés étrangers...



De gauche à droite : Gilles Lhemould, Philippe Luscan, Frédérique Granado, René Ricol et François Perretlors lors de la journée PME et Start-up organisée sur le campus Sanofi Val de Bièvre à Gentilly

I.C: Nous connaissons la summa divisio qui sépare généralement les grands groupes des TPE et

« **Le rôle du « Pacte PME » est de repérer et diffuser dans notre économie les meilleures pratiques collaboratives.** »

PME. Quelle stratégie mettre en œuvre pour permettre un rapprochement entre ces acteurs qui font, chacun à leur échelle, notre économie ?

P.L.: Il faut être avant tout pragmatique et donner envie, susciter l'adhésion à cette démarche. Le rôle du « Pacte PME », c'est de repérer et diffuser dans notre économie les meilleures pratiques collaboratives. C'est aussi de responsabiliser ceux qu'on appelle encore maladroitement les « grands donneurs d'ordre » pour qu'ils acquièrent un véritable « réflexe PME », notamment à l'occasion de l'acte d'achat. Le « Pacte PME » a rendu public le 23 avril dernier un nouveau chiffre encourageant : désormais ce sont, en moyenne, 26% des achats de nos grands groupes adhérents qui sont orientés en faveur des petites et moyennes entreprises. Mais on peut encore aller plus loin !

Pour responsabiliser les dirigeants, il est utile de leur rappeler que le travail qu'ils font pour aider les PME à se développer, relève d'une logique de RSE, qu'il est possible de valoriser, non seulement en termes d'image, mais aussi au bénéfice de leur innovation.

Avec le « Pacte PME », je vais multiplier les occasions de rappeler la cause que nous menons et l'intérêt pour les grands comptes, publics et privés, de nous y rejoindre. D'ores et déjà, de nombreuses filières ont compris l'intérêt de notre démarche : aéronautique et défense, santé, énergie, transport, etc. Même les banques et les assurances, qui

ont la particularité de voir dans les PME non seulement un fournisseur potentiel mais aussi et surtout un client, sont engagées dans notre dynamique d'intelligence collective.

I.C: Les start-ups de la health tech, parmi lesquelles peut-être de futures licornes, peuvent-elles, selon, vous révolutionner le secteur de la santé ? En tant qu'acteur industriel, comment percevez-vous et accompagnez-vous ces nouveaux acteurs ?

P.L.: Nous voyons effectivement se développer des start-up dans la Health tech, soit par la recherche, soit dans les biotech et leurs fournisseurs, soit dans la e-santé, via des applications numériques d'aide au suivi personnalisé des patients ; ce sont autant de domaines très prometteurs dans lesquels nos PME françaises peuvent fleurir et réussir et pour lesquels Sanofi s'est positionné comme un partenaire de choix.

En conclusion je voudrais dire l'intérêt stratégique de cette association très innovante, qui se trouve au cœur de l'action de développement et des opportunités de notre économie française ; j'invite donc nos lecteurs intéressés à nous rejoindre pour participer à cette dynamique collaborative et entrepreneuriale que la France appelle de ses vœux. ■